



Si vous désirez être exposant,
Vous devez au préalable
**Faire votre demande
d'emplacement**

Soit par mail à l'adresse suivante :
videgrenierdelarriviere@gmail.com

Soit par téléphone au
07.82.04.94.95.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ARTICLE 1 : Les particuliers s'engagent à ne pas participer à plus de 2 vide-greniers sur une période cumulée de 12 mois.

ARTICLE 2 : La vente de boissons et de pâtisseries est uniquement réservée à l'association organisatrice.

ARTICLE 3 : L'association organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol, détériorations de matériel ou accidents.

ARTICLE 4 : L'attribution des emplacements relève de la seule décision de l'association organisatrice.

ARTICLE 5 : En cas de désistement de la part d'un exposant dans les 4 jours qui précèdent le vide grenier, ses frais d'inscription ne lui seront pas restitués.

ARTICLE 6 : Accueil des exposants à partir de **6h30**, chaque exposant devra laisser son emplacement propre et vide.

Je soussigné(e),

Mr/Mme

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du vide grenier de Larrivière-Saint-Savin, et de l'accepter dans sa totalité.

Fait le à

SIGNATURE :

FICHE D'INSCRIPTION

À retourner avec :

- **Le règlement** (Chèque libellé à l'ordre du CDF de Larrivière-Saint-Savin)
- **La copie d'une pièce d'identité** (Recto verso ou carte professionnelle)
- **Le règlement intérieur signé**

À l'adresse suivante :

**Comité des fêtes – Mairie –
40270 LARRIVIERE-SAINT-SAVIN**

NOM :

PRÉNOM :

TELEPHONE : __ / __ / __ / __ / __

E-MAIL :

ADRESSE :

COMMUNE :

Nombre de tables (intérieur)

___ X 7€ = €

Nombre de portants(**2 maximum,non fournis**)

___ X 1€ = €

Nombre de mètres (extérieur)

___ X 2€ = €

TOTAL : €